



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13/02/2023

N°2024-02-01

L'an deux mille vingt quatre le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Serge DERORY.

Etai(ents) présents : M. Serge DERORY, Mme Valérie PONCET, Mme Valérie SENDRA, Mme Aurélie LECLOUX, M. Phillippe CARTERON, Mme Nadine LEROY,

Procurator(s) : M. Carl CHEMINAL, M. Pierre DUBOST, M. Franck THINARD

Etai(ents) absent(s) : M. Joffrey FORGE

Etai(ents) excusé(s) : M. Cédric ESSERTEL, Mme Marie-Line BEAL, M. Jean-Paul CHAUVE, Mme Florence FERON, M. Carl CHEMINAL, M. Pierre DUBOST, M. Franck THINARD

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme Nadine LEROY

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 06

Absents : 07

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 09

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation
06/02/2024

AVENANT MAITIRSE D'OEUVRE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal avoir reçu un avenant au contrat de maîtrise d'oeuvre attribué à l'architecte Monsieur Vincent BUCHET.

ce dernier concerne le projet d'aménagement du local pour les jeunes et la construction d'une salle associative.

Sa mission reste inchangée ainsi que le taux de rémunération qui est de 10, 75 % par rapport au coût total des travaux.

Monsieur le Maire rappelle que le montant initial prévu était de 395 000 € HT et que suite à l'appel d'offres, le prix total des travaux s'élève à 439 779 € HT.

De ce fait, le montant des frais d'honoraires de Monsieur BUCHET est de 47 276, 00 € HT.

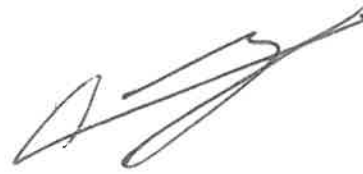
Après délibération, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer cette avenant.

SLOW

Ont signé au registre tous les membres présents.

Copie certifiée conforme.

Bussy-Albieux,
le 13 Février 2024



Le Secrétaire de Séance



Le Maire
Serge DERORY



Affichage fait le.....05 MARS 2024..... numériquement